

ARBORICULTURE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Bulletin
de santé
du végétal
ÉCOPHYTO



G.R.C.E.T.A.
de Basse Durance



Bulletin n° 5 / 2015
Mercredi 18 mars 2015

Faits marquants :

Pommier & Poirier :

- **Développement végétatif** : 7 à 12 jours de retard au débourrement / 2014
- Pommier : Pink Lady® stade C-C3 en secteur Basse Durance et C3-D Alpes zone Sud,
Golden : A+ en tous secteurs
- Poirier : stade C en Basse Durance et Alpes zone sud, stade B-C Alpes zone Nord
- **Tavelure** : stade de sensibilité atteint sur poirier et certaines variétés de pommier.
- **Feu bactérien** : sensibilité à partir du stade D3-E. Risque élevé à la floraison selon les conditions climatiques.

Poirier :

- **Psylle** : fin des pontes. Prévoir comptage des bouquets floraux occupés par des larves en fin de floraison.

Cerisier :

- **Développement végétatif** : tout début du débourrement en zone précoce

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Animatrice Filière Pomme/Poire : Myriam BERUD (Station d'Expérimentation La Pugère),

Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

Animatrice Filière Cerise : Emmanuelle FILLERON (Ch. d'Agri. de Vaucluse/Domaine Expérimental La Tapy),

Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

Animateur Filière Prune : Laurent POULET (GRCETA de Basse Durance),

Suppléant : Nicolas Vaysse (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR :

Chambres d'Agriculture de Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence,
CIRAME, GRCETA Basse Durance, CETA Cavaillon, CETA Terroir de Crau,
OP SICA Edelweiss, OP Vergers de Beauregard, OP Alpes Coop Fruits, OP COPEBI, SICA Pom'Alpes,
Sociétés RAISON'ALPES, CAPL, ALPESUD.

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Monsieur Claude ROSSIGNOL

Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur

Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier

13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1

contact@paca.chambagri.fr

tel : 04 42 17 15 00

RÉFÉRENTS FILIÈRES ET RÉDACTEURS DE CE BULLETIN

POMME-POIRE : Myriam BERUD - tel : 04 90 59 29 00

SEA La Pugère - m.berud@lapugere.com

CERISE : Emmanuelle FILLERON - tel : 04 90 62 69 34

Domaine Expérimental La Tapy - efilleron@domainelatapy.com

PRUNE : Laurent POULET - tel : 04 90 92 26 90

GRCETA Basse Durance - laurent.poulet@grceta.fr



**Les abeilles butinent, protégeons les !
Respectez la réglementation « abeilles »
A retenir :**

EXTRAIT DE LA NOTE NATIONALE ABEILLES

- Pensez à observer vos cultures avant de traiter !
- Il est interdit de traiter en présence des abeilles, même si le produit comporte la mention « abeilles ».
- **Périodes et conditions où la présence des abeilles est la plus propice sur vos cultures :** dès que les températures sont supérieures à 13°C, la journée ensoleillée et peu ventée.
- **Périodes et conditions où les abeilles sont peu présentes dans vos cultures :** si les températures sont fraîches (<13°C), par temps nuageux, pluvieux et par vent fort.
Attention : d'autres pollinisateurs sauvages sont présents sur des plages horaires plus larges au cours de la journée et sous des températures plus fraîches (par exemple, les bourdons). Par ailleurs, les abeilles peuvent être actives du lever du jour au coucher du soleil.

Pour en savoir plus : contactez l'ADA (association de développement apicole) de votre région, le référent apiculture de la chambre régionale d'agriculture ou consultez le site internet de l'ITSAP-Institut de l'abeille www.itsap.asso.fr

POMMIER

Bulletin n° 5 / 2014
Mercredi 18 mars 2015

Secteurs Basse Durance & Alpains

◆ DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Au 16 mars :

Sur Cavaillon, sur Granny, 8 à 12 jours de retard au débourrement (stade B) sont enregistrés par rapport à 2014.

	Secteur Basse Durance	Secteur Alpin	
		zone SUD (Volonne)	Zone NORD (Lardier)
Pink Lady®	C-C3	C3 – D	
Granny	B		
Golden	A +	A – B	A – B

Granny



Stade B (pointe verte)



Stade C



Stade C3



Secteur Alpin

✦ TAVELURE

Le début de maturité des périthèces est atteint depuis le :

- 24 février en secteur Basse Durance (feuilles provenant de Velorgues).
- 11 mars dans les Hautes-Alpes secteur nord (lit de feuilles observé)
- 3 mars sur le secteur de Manosque- les Mées (maturité estimation)

Les pluies des 14 et 15 mars ont induit une contamination en tous secteurs à condition que le végétal ait atteint le stade de sensibilité (C-C3 sur pommier). D'après la simulation issue du modèle tavelure DGAL-Onpv/Inoki®, la maturation cumulée atteint 6 à 7% en secteur Basse Durance.

Estimation du risque : Période à risque. Les prochaines précipitations pourront induire une contamination selon les températures et durées d'humectation.

✦ PUCERON CENDRE

Les œufs d'hiver sont présents (forme d'hivernation du puceron cendré).

Estimation du risque : Sur pommier, la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité. La gestion des parcelles en préfloraison est primordiale pour la maîtrise du puceron cendré.

✦ FEU BACTERIEN

Le risque démarre au stade D3-E. A l'approche de la floraison, dès le stade sensible et en particulier en vergers atteints les années précédentes, le risque de contamination est possible selon les conditions climatiques.

Estimation du risque : La période de floraison est la plus propice à de nouvelles infestations notamment en cas de pluie.

✦ OÏDIUM

La période sensible n'est pas encore atteinte. Sur variétés sensibles, les contaminations primaires sont possibles à partir du stade E-E2.

Estimation du risque : La gestion de parcelles vis-à-vis de l'oïdium devra s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés l'année dernière. Les mesures prophylactiques sont à privilégier en supprimant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ.

✦ ACARIEN ROUGE

Début des éclosions.

✦ CARPOCAPSE

La mise en place des pièges à phéromones (capsules COMBO en zones confusées) est à réaliser fin mars.

✦ TORDEUSE ORIENTALE

Les pièges à phéromone sont à poser.

✦ CAMPAGNOL

Estimation du risque : Jeunes vergers à surveiller plus particulièrement.



POIRIER

Bulletin n° 5 / 2015
Mercredi 18 mars 2015



Secteurs Basse Durance et Alpins

◆ DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Au 17 mars :

	Secteur Basse Durance	Secteur Alpin	
		zone SUD (Volonne)	Zone NORD (Lardier)
Alexandrine	C3		
Guyot / Williams	C	C à D3 (Williams)	B – C (Williams)
Louise Bonne			C



Stade C



Stade C3



Stade D



Stade D3

◆ TAVELURE

Sur poirier, le stade sensible est atteint à partir de C3/D. Voir également § Pommier.

Estimation du risque : Période à risque élevé. Les prochaines précipitations pourront induire une contamination selon les températures et durées d'humectation.

◆ FEU BACTERIEN

Le risque démarre au stade D3-E. A l'approche de la floraison, dès le stade sensible et en particulier en vergers atteints les années précédentes, le risque de contamination est possible selon les conditions climatiques.

Estimation du risque : La période de floraison est la plus propice à de nouvelles infestations notamment en cas de pluie.

◆ PSYLLE

Des œufs sont observés sur lambourdes en parcelles non traitées.

Estimation du risque : Les comptages de larves à la fin de la floraison permettront d'évaluer le niveau de pression à l'issue de la 1^{ère} génération hivernale.

◆ HOPLOCAMPE DU POIRIER

Les pièges à fond blanc peuvent être mis en place pour le suivi des adultes. La femelle pond dans les boutons floraux au stade F-F2. Les éclosions débutent 10 à 15 jours plus tard. La larve se nourrit du fruit dans lequel elle forme une cavité importante. Les fruits attaqués présentent une perforation noirâtre d'où s'écoulent des déjections foncées et chutent prématurément.



CERISIER

Bulletin n° 5 / 2015
Mercredi 18 mars 2015



Secteur Basse Durance :

◆ DEVELOPPEMENT VEGETATIF

En zone précoce,

- stade B sur Folfer
- stade A sur Summit et Belge.

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.